



« Territoires et stratégies des associations familiales »

*Assemblée générale de l'Union Régionale des Associations Familiales (URAF) Midi-Pyrénées
des 21 et 22 Octobre 2011 à AX BONASCRE (Ariège)*

Les militants des associations familiales de la Région Midi-Pyrénées se sont réunies les 21 et 22 octobre 2011 pour débattre sur le thème « Territoires et stratégies des associations familiales ».

A la suite de ce travail de réflexion, des positions ont été affirmées :

Les Associations familiales ont, au fil du temps, démontré leur capacité d'agir et d'innover pour mieux répondre aux besoins sociaux des familles sur leur territoire. Quelques exemples relevés dans les départements de notre région tels que : les réseaux d'entraide et de relation de Terre rouge, les friperies itinérantes, les micro-crèches et multi-accueil, des groupes d'entraide mutuelle, l'enseignement aux jeunes malades, le soutien aux familles d'enfants atteints de dyslexie, dysphasie, dyspraxie, et bien d'autres, en apportent la preuve concrète.

Cette forte réactivité des associations familiales est due à la liberté d'association et à l'engagement de bénévoles soucieux de répondre aux attentes individuelles par une approche collective et de couvrir des besoins qui ne le sont pas par les pouvoirs publics.

La pérennisation de ces actions associatives au service des familles passe par un renouvellement des bénévoles qui doit être mieux organisé et plus soutenu, au moyen de plus de formation, plus de communication sur le lien social apporté et avec une plus grande reconnaissance de la valeur sociale de leur engagement.

La prise en compte de nouveaux enjeux consécutifs aux évolutions législatives, socio-économiques conduisent les associations familiales et les UDAF à s'inscrire dans une dimension régionale, à tenir compte de l'arrivée de nouveaux intervenants non associatifs pour la gestion de services à destination des familles, avec des finalités éloignées de l'éthique associative. Les associations familiales doivent valoriser davantage leurs spécificités et leurs atouts fondés sur une démarche citoyenne, une identité, des valeurs et avec une implication responsabilisant les bénéficiaires dans la gestion et l'évolution des services apportés.

Les modifications des modes de financements et des procédures d'appel à projet pourraient conduire les associations familiales à la perte de capacité d'initiative et d'innovation qui font leurs caractéristiques et qui sont le moteur de l'engagement militant.

Dans une société en perpétuelle évolution où les besoins sociaux, qui ne cessent de croître et de se diversifier, exigent de plus en plus de professionnalisme, les associations familiales veulent renforcer leur dimension régionale et leur capacité d'agir.

Elles envisagent au sein de l'URAF:

- d'améliorer la communication en s'appuyant sur les valeurs et les pratiques des associations familiales,
- d'élaborer des projets associatifs convergents pour accroître la reconnaissance et l'identité associative
- de renforcer au niveau régional la formation des administrateurs et des bénévoles porteurs de spécificité associative
- d'organiser en réseau de moyens partagés, permettant de concilier une dimension régionale et une proximité préservant les identités de chacun sur leur territoire.
